

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co OPAL Long/Short Global

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0010234898 ( Part C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

- Classification AMF du FCP : Fonds de multigestion alternative.
- Objectif de gestion : L'objectif du FCP est la recherche d'un gain absolu et d'une performance supérieure à l'indice de référence propre à chacune des différentes catégories de parts (EONIA Capitalisé +1% pour les parts libellées en Euro, LIBOR USD « overnight » Capitalisé +1% pour les parts libellées en USD, LIBOR CHF « overnight » Capitalisé +1% pour les parts libellées en CHF, LIBOR JPY « overnight » Capitalisé +1% pour les parts libellées en JPY) sur la durée de placement recommandée, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 5% (8% au maximum), principalement par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement mettant en oeuvre des stratégies de gestion alternative.
- Indicateur de référence : EONIA Capitalisé (European Over Night Index Average) +1% ; taux moyen interbancaire au jour le jour dans la zone Euro) +1%.
- Politique d'investissement : Le FCP investira prioritairement ses actifs dans d'autres OPC ou fonds d'investissement utilisant tous les types de gestion alternative ou de gestion classique appliqués à toutes les classes d'actifs financiers et principalement aux actions. Les investissements du FCP seront diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies de gestion et de gérants. L'exposition du FCP aux stratégies alternatives s'effectuera principalement au travers de stratégies « long/short actions » entre 0 et 100% de l'actif net (visant à gérer simultanément des positions acheteuses sur titres à potentiel de hausse et vendeuses sur titres à potentiel de baisse avec la possibilité de faire varier l'exposition nette au marché selon le scénario économique). Le FCP aura également la possibilité d'investir entre 0 et 30% de l'actif net aux stratégies dites

d'« arbitrage / relative value » (visant à exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs). L'exposition du FCP aux stratégies classiques s'effectuera au travers de stratégies « long only » entre 0 et 30% de l'actif net (visant à prendre des positions directionnelles sur toutes classes d'actifs et plus particulièrement sur les actions). Le FCP pourra investir dans des OPC ou fonds d'investissement, de droit français ou étrangers, gérés (en direct ou par délégation) ou conseillés par les sociétés du groupe Rothschild & Co. Le FCP pourra aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers en vue de couvrir le portefeuille ou au contraire en vue d'augmenter son exposition au marché notamment au travers de contrats à terme sur indices. L'exposition globale maximale du FCP incluant le recours à des instruments financiers à terme ne pourra représenter plus de 125 %. Certains actifs du FCP exposés à des devises autres que l'euro pourront faire l'objet d'une couverture de change. L'investisseur reste néanmoins exposé au risque de change.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi + Fin de mois.  
Centralisation des ordres : auprès de CACEIS BANK; (i) pour les souscriptions : le jeudi à 12h00; (ii) pour les rachats : cf. conditions prospectus. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu).  
Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce FIA est de 3 (volatilité comprise entre 2% et 5%) et reflète son exposition aux marchés internationaux. Le recours à des stratégies alternatives expliquent le classement du FIA dans cette catégorie.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0% ou 8% dans le cas où le préavis de rachat incitatif n'est pas respecté

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	3,28%
--------------------------------------	-------

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	0%
------------------------------	----

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

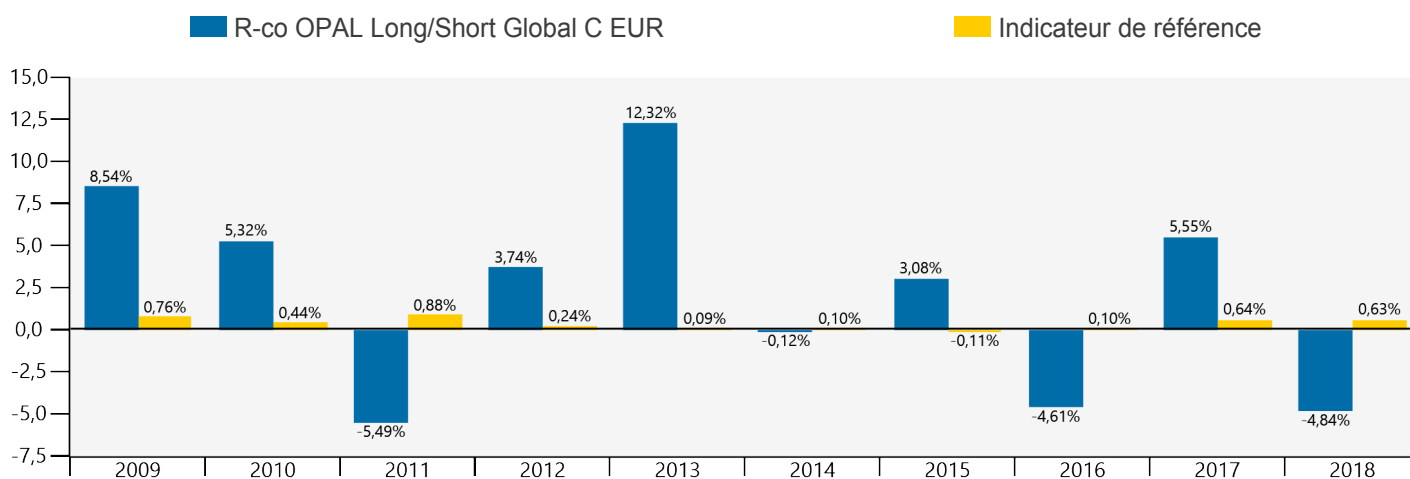
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

5% TTC de la performance au-delà de celle de l'EONIA Capitalisé +1% et de la plus haute VL précédemment atteinte.

Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Ce FIA a été créé en 1990.

La Part « C EUR » a été créée le 10/02/2006.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

## Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est CACEIS BANK.

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

Il est à noter la modification de l'indicateur de référence (l'EONIA capitalisé +1% pour les parts libellées en euros, le LIBOR USD capitalisé +1% pour les parts libellées en USD, le LIBOR CHF « overnight » Capitalisé +1% pour les parts libellées en CHF et le LIBOR JPY « overnight » Capitalisé +1% pour les parts libellées en JPY) à compter du 27 juillet 2016.

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 février 2019.